

## **DISCOURS LORS DES VŒUX DU 17 janvier**

Alain PIERRE Maire d'Uzemain

Merci à Maryvonne BRANDAZZI pour ses bons vœux et le travail qu'elle effectue avec son équipe.  
Merci à Michel VAUTHIER pour les commentaires apportés à la présentation.

Avant de commencer, je souhaiterais que nous nous associons à la peine des familles touchées par les derniers événements qui ont eu lieu la semaine dernière à Paris. Au-delà des sentiments ou des jugements que nous pouvons ressentir sur les conséquences de ces agissements, il en est un qui, rassurant, montre que notre société n'est pas si indifférente que cela au statut porté par sa constitution et qu'elle est capable de montrer son opposition à la barbarie et au non respect des idées de chacun.

Comme dans de nombreuses communes qui ont le bonheur de pouvoir réunir leurs concitoyens pour la cérémonie des vœux, je vous propose de nous associer au deuil des familles des victimes en respectant une minute de silence.

Merci.

La cérémonie des vœux nous donne l'occasion de nous rencontrer et de saluer de nombreuses personnes et notamment nos parlementaires.

Monsieur Michel HEINRICH député-maire d'Epinal et Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Depuis notre intégration au sein de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, nous nous rencontrons souvent pour échanger, suggérer, donner un avis à propos des multiples compétences de la communauté d'Agglomération à laquelle nous sommes fiers d'appartenir et heureux de pouvoir nous impliquer dans les décisions prises.

Aussi nous mesurons la chance que nous avons de pouvoir échanger régulièrement nos points de vue avec vous, député, une autre casquette qui, dans ces moments de froidure générale politique nous permet, grâce à votre présence dans votre circonscription et régulièrement à nos côtés, de recueillir nos préoccupations et celles des citoyens.

Monsieur Jackie PIERRE sénateur des Vosges et Vice-président du Conseil Général, là aussi, nous avons la chance de pouvoir souvent nous rencontrer au bénéfice de nos habitants grâce à votre connaissance des problèmes du terrain et vos mandats au sein du Conseil Général.

Une des raisons d'être importante à mes yeux de votre autre fonction en tant que sénateur est de pouvoir apporter votre avis sur les projets législatifs qui doivent prendre en compte les intérêts des collectivités.

Le sénateur est donc un interlocuteur naturel des élus locaux qui animent les collectivités communales ou territoriales.

En tant que conseiller général et à l'aube des changements qui seront inévitablement apportés dans la composition du futur Conseil Départemental en mars prochain.

J'adresse à Jackie PIERRE mes profonds remerciements pour l'écoute dont il a fait preuve à l'égard des besoins à satisfaire pour notre commune en soutenant sans défaillir nos demandes d'aides de toutes natures.

Je remercie chaleureusement nos parlementaires qui n'ont jamais manqué, depuis le début de leur mandat, de répondre à nos invitations.

Je saluerai aussi Monsieur Yannick VILLEMEN maire de Girancourt mais aussi troisième Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Plusieurs fois, Yannick VILLEMEN a été le défenseur de la candidature d'Uzemain au sein du territoire de la Communauté du Val d'Avières et aujourd'hui, Vice-président de la CAE, il est chargé de l'aménagement de l'espace, de la promotion du territoire, du tourisme et du lien avec les communes du territoire Olima -Val d'Avières dont Uzemain fait partie. C'est donc souvent dans le cadre de ses délégations que nous sommes amenés à nous rencontrer et à travailler ensemble.

Il nous a informé qu'il se présentait aux prochaines élections en tant que Conseiller Départemental sur le territoire d'Epinal 1, connaissant le sérieux de son engagement et le travail qu'il a déjà fourni, je lui souhaite pleine réussite.

J'ai aussi le plaisir de saluer : mes collègues maires ou leurs représentants des communes voisines notamment Véronique MARCOT maire de notre prochain "défunt" chef lieu de canton.

Avec un nouveau chef lieu qui sera exporté au Val d'Ajol, nous aurons tous à supporter une des conséquences du regroupement des cantons qui nous éloignera encore plus de ce territoire administratif avec toutes les conséquences que cela pourra impliquer dans les déplacements nécessaires.

Véronique Marcot a fait connaître son intention de se présenter aux futures élections cantonales, connaissant ses ambitions liées au développement de notre territoire de la Vôge et le travail qu'elle a déjà fourni, je ne doute pas qu'elle pourra si elle est élue mettre toute son énergie au service du développement économique de la Vôge rurale.

J'accueille aussi avec plaisir notre nouveau Commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie : l'adjudant-chef Stéphane MICHAUDET .

Monsieur le Commandant Thibault DUPUIS responsable du groupement centre d'Epinal au SDIS des Vosges, les chefs des centres voisins, sapeurs-pompiers en activité ou retraités.

Je saluerai aussi :

Le père Hubert DEVILLARD

Le personnel enseignant,

Les présidents des associations, les chefs d'entreprises, artisans, commerçants, bénévoles, employés communaux, les habitants et les personnes récompensées aujourd'hui.

Bienvenue à toutes et tous.

L'année 2014 a été marquée par les élections municipales de mars dernier, qui a vu le renouvellement des conseils municipaux.

Un petit mot pour rappeler le départ volontaire de trois de nos membres :

Claude BOULANGEOT , Adjoint au maire qui a effectué quatre mandats,

Evelyne DIEUDONNE, conseillère municipale avec un mandat et

Olivier SACHOT : conseiller municipal avec deux mandats.

L'occasion m'est donnée de les remercier encore pour le travail qu'ils ont accompli et le soutien qu'ils ont apporté pour la réalisation des projets que notre équipe unie et solidaire avait proposé.

Une équipe qui, chaque jour et suivant les nécessités, s'est attachée à être présente dans les tâches de plus en plus lourdes qui ont jalonné quotidiennement l'engagement des élus.

Lors des élections, 74,66 % des votants avec 100% des suffrages exprimés ont apporté leur soutien à notre liste ce qui, compte tenu du contexte avec un changement du mode de scrutin et une seule liste proposée, est un résultat plus qu'honorable.

Nos élus partants ont été remplacé par :

Pauline BABEY- FOLTZER , Anne LEBRUN et Christine LAMBACH-UEBERSAX.

Tous les conseillers sont présents dans les différentes commissions dont vous pouvez prendre connaissance sur les documents du site internet ou sur le prochain bulletin communal.

On peut rappeler toutefois les délégations accordées aux adjoints :

- Maryvonne BRANDAZZI : maire- adjoint, déléguée aux affaires sociales scolaires et à l'accueil périscolaire.

Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale et par ailleurs présidente du Comité des Fêtes.

- Marcel BRICE : 2ème adjoint, délégué aux affaires concernant les bâtiments cimetières et services techniques.

- Vincent HUMBERT : délégué aux affaires concernant les voies, réseaux, environnement et urbanisme.

Vice président au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles.

### ***Les actions en cours qui se terminent :***

Dès le renouvellement du conseil municipal, nous avons poursuivi la réalisation des actions en cours :

- La finalisation du programme de voirie engagé en 2013 qui concernait des travaux de gros entretien des voies communales pour un montant de 133 000€ HT subventionné à hauteur de 25%.par le Conseil Général.

- Pour la mairie : la rénovation de sa toiture, le ravalement de sa façade et la restauration de la salle André JEROME pour un montant de : 188 312€ HT.

Pour ce projet : des subventions ont été accordées par le conseil général pour 57 000€, les fonds parlementaires du député Michel HEINRICH pour 8493€ et par un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de 8765€.

- En raison du développement de l'habitat au Roulon, des besoins en électricité et en distribution d'eau potable sont apparus.

Après le renforcement électrique au centre d'Uzemain réalisé en 2013, une nouvelle demande auprès du Syndicat Départemental d'Electrification a été effectuée ; les travaux ont été réalisés chemin des Pichettes pour un montant de 199 320€, entièrement financés par le "Syndicat Mixte Départemental d'Electrification".

Actuellement, un renforcement électrique de la rue du Fort est en cours de finalisation pour un montant de 60 000€ financé toujours par le Syndicat d'Electrification. Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles quant à lui se chargera de l'amélioration du réseau d'eau potable pour une estimation de 15 000€.

On peut noter que la commune d'Uzemain a bénéficié depuis 2010 pour 469 629 € de travaux sur les réseaux électriques avec une participation financière communale de 42 077€.

- Toujours sur les réseaux, 70 luminaires, avec des lampes fluorescentes blanches ( qui seront interdites à la vente en 2016), ont été remplacés. Ils utilisent des lampes à vapeur de sodium moins énergivores. Le coût global de 52 464€ a été financé par la commune pour 29 380€ et par le "Syndicat d'Electricité" pour 23 084€.

- Concernant l'association foncière, le programme subventionné par le Conseil Général est terminé : Le coût des travaux : 487 173€ HT avec une subvention versée par le Conseil Général de 341 173€.

Deux sites autofinancés par l'Association Foncière ont été améliorés au Rhumont et à Thièlouze.

Le personnel communal a réalisé de nombreux travaux d'entretien notamment dans les logements communaux, sur les abris-bus, sur la voirie, sur les bâtiments : groupe scolaire, salle polyvalente et actuellement à l'église.

### **Les actions et projets :**

- Ces travaux à l'église, qui devaient au départ ne comporter que de simples retouches de plâtre et de peinture, se sont avérés être d'une ampleur plus importante :

Un décrépiage intérieur sur une hauteur de plusieurs mètres a été nécessaire.

Il est prévu d'effectuer un drainage extérieur de la partie nord de l'église et un traitement hydrofuge du soubassement afin de combattre les effets des remontées d'humidité.

Les piétements des bancs latéraux fortement endommagés par l'humidité sont en cours de restauration par Roger CAUVE et son équipe.

- Concernant la Chapelle de Thiérouze, une rénovation de la toiture s'impose suivie de travaux de maçonnerie et d'entretien intérieur pour une estimation de plus de 60 000€.

Une demande de subvention que j'ai confiée à Jackie PIERRE a été présentée au Conseil Général.

Un fond de concours de 10 818€ a été accordé à la commune par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

- Concernant le patrimoine à protéger, la commune est responsable de la sauvegarde des objets classés de la chapelle de Thiérouze, une chapelle qui date du XIV<sup>ième</sup> siècle avec une statue de la vierge de cette époque.

Certains de ces objets sont en mauvais état notamment une statuette en bois, un tableau religieux du XVII<sup>e</sup> siècle, une statue en bois polychromé de saint Nicolas.

Il est de notre responsabilité de préserver ces joyaux.

Pour ce faire, avec le concours de Michel CLAUDEL conseiller municipal et historien, en association avec la "confrérie des gens de Thiérouze" qui a été fondée en 1645 par une bulle du pape Innocent X, une association permettant de collecter des dons et ainsi de recevoir des aides de la fondation du patrimoine devrait être créée.

C'est un projet que je vous invite donc, tous, à suivre et dont nous reparlerons. Si vous avez des suggestions ou des idées ou quelques euros disponibles pour une bonne cause, je vous invite à prendre contact avec Michel CLAUDEL.

- D'autre part, le Pays d'Epinal Cœur des Vosges ayant obtenu le label « pays d'art et d'histoire », des actions de valorisation du patrimoine seront mises en place.

Toujours dans le cadre de l'entretien du patrimoine bâti, un projet de travaux de rénovation notamment des façades du groupe scolaire sera à programmer avec des travaux d'amélioration thermique de nos bâtiments.

- Les membres de la "commission cimetièrre" ont engagé un gros travail de recensement des tombes des anciens cimetières afin de soumettre au conseil municipal une proposition de règlement qui permettra de statuer sur leur sort, en relation dans la mesure du possible avec les familles historiquement concessionnaires.

L'occasion est aussi saisie par notre service administratif pour mettre en place la gestion informatique des cimetières.

- Depuis 2013, nous avons mis en chantier la protection de la tourbière de Morevoid, classée espace naturel sensible. Cette tourbière, vallon humide de près de 14 ha à l'est du hameau du Roulon, bénéficie d'une protection grâce à la signature d'une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et le Conseil général. La démarche consiste à racheter les parcelles ou passer des conventions avec les propriétaires afin de ne pas laisser se détruire ce sanctuaire remarquable. Le financement est assuré par le Conseil Général, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse et une

participation communale prévue pour un maximum de 5000€ répartie sur les exercices 2013,2014 et maintenant 2015 sur une estimation totale de 25 100€.

- Toujours dans le cadre de la protection des espaces naturels sensibles tels que les rivières, nous avons participé à la mise en œuvre d'un "contrat de rivière" sur la tête de bassin de la Saône avec des études sur la qualité des eaux superficielles du bassin versant du Cône et une étude hydrogéomorphologique.

A la suite du diagnostic établi, des aides financières pour des travaux d'amélioration sont demandées dans le cadre du programme établi avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs. Une partie des travaux recensés sont rendus obligatoires par la directive européenne sur l'eau qui définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique avec une perspective de développement durable.

- Toujours dans le domaine des actions programmées pour 2015, un maître d'œuvre a été retenu pour réaliser une nouvelle tranche de travaux d'amélioration de la sécurité des piétons au Roulon sur la RD51 avec notamment la réalisation d'un trottoir sur toute la longueur de la desserte urbanisée.

Avec d'autres travaux d'aménagements ou d'entretien routiers, 150 000€ seront mis au budget 2015.

- La réalisation d'un document d'urbanisme (soit carte communale soit Plan Local d'Urbanisme) est toujours à l'ordre du jour en collaboration avec la structure du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

- Avec le concours de la CAE, une procédure d'aide à la mise au normes des installations d'assainissement non conformes sera engagée.

Je vous ai donné un inventaire des actions principales qui sont inscrites au programme, d'autres actions seront validées lors de l'élaboration du prochain budget par le conseil municipal.

Pour compenser les aides et dotations de l'état qui sont en baisse, nous nous acharnons à trouver des solutions originales en poursuivant ce qui se pratiquait auparavant : effectuer de nombreux travaux en régie avec notre personnel, permettre à de nombreux bénévoles élus ou non de s'impliquer, utiliser la mutualisation des moyens apportés par la CAE avec l'aide de ses services techniques ou de la centrale d'achat.

Les aides financières apportées par la communauté d'agglomération ne sont pas négligeables :

Grâce au fond de concours apportés pour nos investissements, la part du financement revenant à la commune des transports scolaires du primaire pour plus de 6000€ est financé par la Communauté d'Agglomération.

L'organisation de stages pour les enfants à des prix très intéressants pour les familles durant les vacances ou les équipements culturels et sportifs mis à disposition au même coût que pour les habitants d'Epinal sont quelques unes des compétences intéressantes apportées par la structure.

Je rappelle que notre appartenance à la CAE n'a pas entraîné un seul euro d'augmentation de nos impôts.

Abordons le problème des finances :

L'Etat qui réduit nos dotations continue à transférer des charges qu'il assurait auparavant.

Par exemple : celle de l'instruction des permis de construire que nous devons financer soit avec du personnel spécialisé soit par l'intermédiaire des services de la CAE ou du Conseil Général..

Dans un contexte économique où nous n'avons pas de vision objective et rassurante de l'avenir, nous avons la chance de ne plus avoir à financer d'emprunt à partir du mois d'avril ; ce qui nous permettra d'avoir une gestion toujours plus sécurisée.

- Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat, étude diagnostic engagé par la CAE, nous aurons avantageusement à tenir compte des conclusions apportées. Nous constatons, notamment sur notre territoire, communal l'état d'abandon de quelques maisons qui deviennent des logements vacants faute de confort.

Avec le vieillissement des populations un besoin en logements adaptés aux personnes âgées se profile à l'horizon, il serait souhaitable que nous prenions en compte toutes les données qui seront apportées par cette enquête.

***Les remerciements :***

Voilà résumé quelques uns des chantiers en cours ou à venir qui font partie du programme élaboré avec l'ensemble du conseil municipal à qui j'adresse mes remerciements pour la confiance qu'il accorde à son maire et le travail qui est fourni dans les différentes commissions.

Puisque je suis dans les remerciements, je les adresse aussi à l'ensemble du personnel car je sais que nous lui demandons de s'adapter à des tâches très diversifiées qui demandent un large éventail de compétences.

Je les adresse aussi au corps enseignant et aux parents d'élèves avec qui nous travaillons dans la mesure de nos moyens (ils l'ont bien compris) pour que notre école puisse remplir pleinement sa mission.

Aux sapeurs-pompiers je mesure leur implication et le bien fondé de l'existence du Centre de secours d'Uzemain qui ne cesse d'intervenir pour des secours aux personnes et sur quelques feux de maisons récemment.

Je félicite notamment le lieutenant Christian GADNEL chef du centre d'Uzemain qui s'est vu remettre par le Préfet des Vosges la médaille nationale de la sécurité civile, une médaille de reconnaissance amplement méritée à l'approche d'une fin de carrière qui a permis à Uzemain de créer un centre parfaitement opérationnel.

Aux membres des associations et à toutes celles et ceux qui ont apporté leur concours à l'attractivité de notre commune et ont rendu des services, j'adresse mes remerciements.

En misant sur le travail des élus mais aussi sur la responsabilité collective, je sais que nous sommes sur la bonne voie car en ces temps difficiles, rien ne pourra se faire sans ce partage et je vous invite à développer vos talents, à être créatifs pour que nous puissions ensemble dessiner l'avenir de notre territoire.

Je formule le vœux que 2015 vous apporte à tous : bonheur, santé et prospérité.

Alain PIERRE